

109^e EXPOSITION CANINE NATIONALE

Sorges-en-Périgord

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023

Le Bourg - RN 21 (N45.30740 - E0.87357)



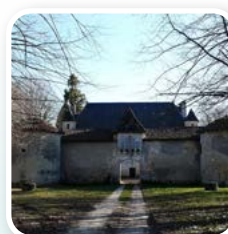
CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :

- 21 AOUT 2023 (date de réception)
- 23 AOUT 2023 (sur internet)

Engagement Internet - Paiement sécurisé : <https://cedia.fr>



© Association Canine de la Dordogne



Entrée
gratuite



DÉBUT DES JUGEMENTS DIMANCHE À 9H30

EXPOSITION SANS CAGES

RESTAURANT - BUVETTE
RESTAURATION RAPIDE
DANS L'ENCEINTE DE L'EXPOSITION

NATIONALE D'ÉLEVAGE LE SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023

• Bull Terrier

RÉGIONALES D'ÉLEVAGE LE SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023

• Dalmatien • Spaniel • Epagneuls Nains Anglais

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

CONFIRMATIONS SEULES à partir de 15h30
TOUTES RACES
voir page 5

Nombreuses
récompenses

Seuls les
engagements
payés seront
retenus.

NOUVEAUTÉ CATALOGUE :

Notre e-catalogue disponible sur cedia.fr
le jour de l'exposition.

Prévente catalogue papier à 5€ : voir p. 4
Achat possible au secrétariat de l'expo à 6€

NOUVEAUX TARIFS !

4 chiens à moins de 100 €

3 chiens à moins de 80 €...

Tarif préférentiel : Eleveurs ou Spéciales (voir p.4)

COMPOSITION DU JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges

Groupe 01	Berger américain miniature, Berger australien, Berger de Picardie, Berger des Shetland, Bergers allemands, Bergers de Brie, Bergers des Pyrénées, Border Collie, Chien loup de Saarloos, Chien-loup tchécoslovaque, Colley barbu, Kelpie australien, Welsh Corgis	CAVILLAC Boris
	Bergers hollandais	DESSERNE Sylvie
	Spéciale Berger de Beauce	GRASSART-PEYRAUBE Nadiège
	Berger blanc suisse, Chiens de berger belge, Spéciale Colleys , Schipperke	GRIOL Michel
Groupe 02	Berger de Croatie, Berger des Abruzzes et de Maremma, Komondor, Kuvasz, Berger polonais de plaine- Nizinny, Berger polonais de Podhale - tatra, Slovensky cuvac, Berger de russie méridionale, Chien de berger roumain de Mioritza, Chien de berger roumain des Carpathes, Bobtail, Bouviers d'Australie, Bouviers des Flandres et Ardennes, Chien de berger catalan, Lancashire Heeler, Mudi, Puli, Schapendoes et races non citées	KARCHER Christian
	Dogue de Bordeaux	DESSERNE Sylvie
	Spéciale Bulldog anglais , Chien de Montagne de l'Atlas, Mastiff - Bullmastiff, Mâtin des Pyrénées, Mâtin espagnol, Castro laboreiro, Rafeiro de alentejo, Montagnes portugais - Estrela	HOMEM DE MELLO Jose (PORTUGAL)
	Bouvier Suisse, Boxer, Cao de Gado Transmontado, Chien de ferme dano-suédois, Dobermann, Hollandse Smoushond, Landseer, Pinscher, Rottweiler, Schnauzer, Terre Neuve	JOUANCHICOT Christian
	Berger du Karst, Berger du Caucase, Berger d'Asie centrale, Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie, Bulldog Continental, Chien de montagne des Pyrénées	KARCHER Christian
Groupe 03	Dogues allemands	ROUND Katharina
	Sarplaninac, Cane Corso, Chien de berger Kangal, Fila de Saint Miguel, Hovawart, Léonberg, Mâtin napolitain, Cimarron uruguayen, Saint Bernard, Tosa et races non citées	SOULAT Raymond
	Silky Terrier, Terrier du Yorkshire, Toy Terrier	DESSERNE Sylvie
	Spéciale Bull Terriers	HOMEM DE MELLO Jose (PORTUGAL)
Gr. 04	Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier	JOUANCHICOT Christian
	Airedale, Alliance latine, Bedlington Terrier, Border Terriers, Cesky Terrier, Fox-Terriers, Norwich et Norfolk Terrier, Russell Terriers, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier de chasse allemand, Terrier japonais, Terriers Anglais, Terriers d'Ecosse, Terriers irlandais et races non citées	ROUND Katharina
	Spéciale Teckels	ROUSSET Bernard
Groupe 05	Spitz allemands, Spitz italien	DESSERNE Sylvie
	Chien de Phu Quoc à Crête dorsale, Chien de Taiwan, Chien thaïlandais à crête dorsale, Cirneco de l'Etna, Podencos	HOMEM DE MELLO Jose (PORTUGAL)
	Akita américain	ROUND Katharina
	Akita, Basenji, Chien de Canaan, Chien du Pharaon, Chien du Groenland, Norsk elghund, Chien norvégien de macareux, Laikas, Chien d'élan suédois, Spitz de Norbotten, Chien d'ours de carélie, Spitz finlandais, Berger d'Islande, Buhund norvégien, Chien suédois de Laponie, Spitz des Visigoths, Chien finnois de Laponie, Berger finnois de Laponie, Chiens nus du Mexique et du Pérou, Chow Chow, Eurasier, Husky sibérien, Malamute de l'Alaska, Samoyède, Spitz du Japon et races non citées	GRIOL Michel
Groupe 06	Basset Hound, Spéciale Dalmatien	HOMEM DE MELLO Jose (PORTUGAL)
	Rhodesian Ridgeback	JOUANCHICOT Christian
	Beagle, Beagle Harrier, Harrier	MENUT Jacques
	Anglo-français de petite vénerie, Ariégeois, Autres chiens courants, Basset artésien normand, Basset de Westphalie, Basset des Alpes, Bleus de Gascogne, Chien d'Artois, Chien de Saint Hubert, Chiens courants de l'Europe de l'Est, Chiens courants suisses, Chiens de recherche au sang, Coonhound, Fauves de Bretagne, Gascons saintongeais, Griffon nivernais, Griffons vendéens, Poitevin, Porcelaine et races non citées	ROUSSET Bernard
Groupe 07	Chien d'arrêt frison, Epagneul à perdrix de Drente, Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul français, Epagneul picard, Epagneuls bretons, Griffon Korthals, Pointer, Setter Gordon, Setters irlandais	DESSERNE Sylvie
	Spéciale Setter anglais	MADIOT Laurence
	Braque allemand, Braque du Bourbonnais, Epagneuls de Münster, Langhaar	GRASSART-PEYRAUBE Nadiège
	Chien d'arrêt portugais, Spinone	HOMEM DE MELLO Jose (PORTUGAL)
Groupe 08	Barbu tchèque, Braque d'Auvergne, Braque de l'Ariège, Braque italien, Braque Saint Germain, Braque slovaque à poil dur, Braques de Weimar, Braques français, Braques hongrois, Drahthaar, Perdiguero de Burgos et races non citées	JOUANCHICOT Christian
	Golden, Labrador, Autres Retrievers	DESSERNE Sylvie
	Barbets, Chien d'eau espagnol, Wetterhoun, Chien d'eau portugais, Lagotto Romagnolo	HOMEM DE MELLO Jose (PORTUGAL)
Groupe 09	Spéciale Chien d'oyseil allemand, Chien d'eau américain, Irish water spaniel, Cockers américains, Cockers anglais, Spaniels	SOULAT Raymond
	Chiens chinois à crête, Kromfohländer	DESSERNE Sylvie
	Chiens du Tibet, Epagneuls continentaux, Epagneuls japonais, King et Cavaliers King Charles spaniels, Pékinois, Petits chiens russes	ESTRU Lydie
	Bichons, Chihuahuas, Coton de Tuléar, Petit chien lion	HOMEM DE MELLO Jose (PORTUGAL)
	Caniches, Ratier de Prague	JOUANCHICOT Christian
Gr. 10	Bouledogues français, Carlins, Petits belges, Terrier de Boston	KARCHER Christian
	Azawakh, Barzoï, Greyhound, Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier espagnol, Lévrier hongrois, Lévrier irlandais, Lévrier polonais, Petit lévrier italien, Saluki, Sloughi, Whippet	PIAU Bertrand
Non FCI	Epagneul de Saint-Usuge , Barbado da Terceira, Briquet de Provence, Bruno Saint-Hubert, Chien Fonnese, Cursinu, Pluricolores à poil frisé et races non citées	JOUANCHICOT Christian

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'Exposition se tiendra à Sorges-en-Périgord, le 3 Septembre 2023

HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h30.

LOGEMENT - Un nombre limité de cages sera à la disposition des exposants. Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages : seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes).

SORTIE DES CHIENS - Les chiens ne pourront quitter l'exposition avant 15h30. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14 heures, après versement d'une caution de 30 €. Un restaurant sera installé dans l'enceinte de l'exposition.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'éleveur ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION - Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.
La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges. Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réservee exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

AUTRES CLASSES

MEUTES Réservee aux Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEURS - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - le montant des engagements, libellé à l'ordre de l'Association Canine de la Dordogne doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement.

Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

AUCUN ENGAGEMENT NE SERA REMBOURSÉ SAUF RAISONS SANITAIRES.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée au 21 août 2023. Tout engagement parvenant après cette date sera refusé.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^o des engagements :
des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^o des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le « Service Vétérinaire » ;
 - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
 - ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^o Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^o jour.

CONFIRMATIONS - Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois** sauf

- Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois
Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart,

Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____	15 mois
Gr 4 : Teckels _____	15 mois
Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaud du Groenland _____	15 mois
Gr 6 : Rhodesian Ridgeback _____	15 mois
Gr 8 : Retrievers _____	15 mois
Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais _____	10 mois
Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____	15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 90 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - L'organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, l'organisateur ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Etranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

CONCERNANT LA CAUDECTOMIE, L'OTECTOMIE, AINSI QUE LES OBLIGATIONS SANITAIRES S'IMPOSANT AUX CHIENS DE 2^e CATEGORIE, VEUILLEZ CONSULTER LE RÈGLEMENT SUR LE SITE DE LA SCC.

DEMANDE D'ENGAGEMENT A RENVoyer à CEDIA

109^e EXPOSITION CANINE NATIONALE DE SORGES le 3 septembre 2023

Renseignements : Tél. : 06 72 17 18 18 - 06 69 52 12 33 - associationcanine24@orange.fr
Un chien par feuille (Photocopies acceptées)

CADRE RÉSERVÉ à Cédia

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la **avant le 21 août 2023 (date de réception)** à :
CEDIA - Exposition de Sorges - 67 rue du Général Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

Joindre impérativement : - Votre règlement à l'ordre de l'A.C.D.

- la photocopie des justificatifs (champion et travail),

- la photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie ou provenant de l'étranger

Les propriétaires de chiens appartenant à la deuxième catégorie devront se mettre en conformité avec la loi du 6 janvier 1999

Identification : _____ N° LO : _____

Nom du Chien : _____

Race : _____

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Poil : Teckels, St-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers Allemand, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Russkiy Toy.	Poids : Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.
--	--	--	---	--

Né le : ____ / ____ / ____

Sexe : Mâle Femelle

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél : _____ E-mail : _____

Indispensable pour recevoir votre carte d'entrée et votre accusé de réception

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Travail* Champion* Jeune Puppy Baby Vétéran
Ne concourant pas Meute Confirmation - uniquement pour les chiens exposés

* Classes travail ou champion : joindre l'attestation SCC ou FCI ou copie du titre de champion autorisant l'inscription dans ces classes
Tout chien dont la classe n'est pas précisée ci-dessus sera inscrit d'office en classe ouverte, jeune, puppy ou baby selon son âge

DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS <small>ATTENTION : pour bénéficier du tarif dégressif tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire.</small>	Tarif	Sommes adressées
1 ^{er} chien	32 €	
2 ^e chien	26 €	
3 ^e chien	20 €	
4 ^e chien ou suivants (chacun)	16 €	
Puppy / baby / vétéran (chacun)	20 €	
Chien ne concourant pas (chacun)	10 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle	55 €	
Chien supplémentaire dans la meute (chacun)	10 €	
Paire, couple, Lot d'Affixe ou Lot de Reproducteur	16 €	
Forfait ÉLEVEUR du même affixe (uniquement par courrier)	2 chiens	40 €
	3 chiens	50 €
	4 chiens	60 €
	chacun des suivants	10 €
Forfait PARTICULIER et RACE EN SPÉCIALE même propriétaire (uniquement par courrier)	2 chiens	46 €
	3 chiens	62 €
	4 chiens	75 €
	chacun des suivants	10 €
Réservation catalogue	5 €	
Total à régler (à l'ordre de l'AC Dordogne)		

Engagements sur internet : <https://cedia.fr> - Engagement en ligne - Paiement sécurisé
Pour les engagements gratuits, n'oubliez pas le bouton de validation !

Aucun engagement ne sera remboursé sauf raisons sanitaires

TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT ou DONT LE RÈGLEMENT SERAIT INCOMPLET SERA RETOURNÉ

Les emplacements et le matériel étant limités, l'A.C.D. se réserve le droit de clore les inscriptions aussitôt le nombre maximum atteint.

Si vous vous êtes engagé par courrier :
votre carte d'exposant vous sera adressée par mail quelques jours avant l'exposition.

Si vous vous êtes engagé sur internet :
votre e-carte vous sera envoyée par mail et sera téléchargeable sur votre compte cedia quelques jours avant l'exposition.

Début des jugements : dimanche 9h30

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à _____

Signature du propriétaire :

le _____

Confirmation sans exposition : 32 euros voir page 5

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 21 AOUT 2023 (date de réception)
23 AOUT 2023 (sur internet)

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour les classes Travail et Champion (joindre justificatif)

• En classe Champion, joindre obligatoirement la photocopie du titre homologué avant la date de clôture des engagements

• En classe Travail, joindre obligatoirement la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA SÉANCE DE CONFIRMATION SEULE

Samedi 2 Septembre 2023 de à partir de 15h30

Vous pouvez vous engager par internet sur <https://cedia.fr>

ou par courrier : renvoyez le coupon ci-dessous accompagné de votre règlement libellé à l'ordre de l'AC Dordogne et d'une enveloppe timbrée libellée à votre adresse à : Lynda GOUDRY - Les Enclos - 24350 MENSIGNAC

Race _____ Sexe _____

Identification : _____ N° L.O.F. : _____ Né(e) le : _____
Puce ou tatouage

Nom du chien : _____

Nom du Propriétaire : _____ Prénom : _____

Adresse complète : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

Tarif de l'engagement : 32 € à l'ordre de l'Association Canine de la Dordogne



Sur place, possibilité de paiement par carte bancaire pour la confirmation ainsi que la restauration.



ROYAL CANIN®